

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.
 Pour l'année.... 12s-6d.
 six mois... 6s-3d.
 (payable d'avance.)
 non compris les frais de
 Poste.
 Pour ceux qui ne se con-
 formeront pas à cette con-
 dition l'abonnement sera
 de 15s. payable par se-
 mestre. Ceux qui veulent
 discontinuer sont obligés
 d'en donner avis un mois
 avant la fin du semestre,
 et de payer ce qu'ils doi-
 vent.
 A Montréal, on s'abon-
 ne chez E. R. Fabre, ecr,
 3, rue St. Vincent.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par { JACQUES CREMAZIE, Avocat, Redacteur, } Propriétaires.
 { STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, }

PRIX DES ANNONCES.
 Six lignes et au-des-
 sous..... 2s-6d.
 Dix lignes et au-des-
 sous..... 3s-4d.
 Chaque insertion subse-
 quente, le quart du prix.
 Au-dessus de dix lignes
 4d. la ligne.
 Les annonces non
 accompagnées d'ordre se-
 ront publiées jusqu'à avis
 contraire.
 Les lettres, correspon-
 dances, etc., doivent être
 adressées, franc de port,
 à STANISLAS DRAPEAU et
 C^{ie}, Rue Ste. Famille,
 côté De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL
 Côte De Léry, No. 14. }

Québec, Mercredi, 14 Juin, 1848.

{ BUREAU DU JOURNAL
 Côte De Léry No. 14.

Littérature.

L'ANTE-CHRIST.

DEUXIÈME VOLUME.

IV.

MÉTAMORPHOSE.

(Suite.)

Rouilloux ajouta :

—Si le général n'a plus besoin du jour-
 nal, qu'il passe à M. Polissard, et que
 celui-ci regarde un peu au-dessous dans
 la même colonne.

Polissard s'élança, et aussitôt :

—Au conseil d'Etat! Merci, Michaël,
 Rouilloux, Hideux, Lourdeau, mes bons
 amis, s'écria-t-il. —Sauvez-moi du dé-
 lire.

—Paix! —fit Rouilloux. Et du geste
 il écarta l'usurier et Langeau qui s'avan-
 çaient avidement et dont les yeux sem-
 blaient dévorer le portefeuille. —J'ai tenu
 les promesses que Michaël vous a faites,
 et j'ose croire, messieurs, que j'ai mainte-
 nant quelque titre à votre attention ; je ne
 demande pas davantage. Je suis persuadé
 que le général votera toujours avec le mi-
 nistère, que le magistra jugera d'après sa
 conscience bien connue, que le journaliste
 sera fidèle à ses inspirations et le médecin
 à ses doctrines. Inutile d'insister à cet
 égard ; chacun de vous, messieurs, vou-
 drait rompre avec le passé, que la tâche
 deviendrait impraticable, tant l'habitude a
 profondément tracé l'ornière. Toutefois
 j'ai peu à m'inquiéter de vos actes ; la
 nullité est le seul résultat possible de vos
 efforts. Punique but auquel vous soyez ca-
 pable d'atteindre, et je m'en félicite ; pour-
 quoi vous le saurez plus tard. Qu'il
 vous suffise aujourd'hui de l'assurance de
 mon profond mépris. Seulement, comme
 à l'avenir il peut me sembler bon de vous
 le témoigner de nouveau, j'ai voulu vous
 acheter par avance.

Un sourd murmure de révolte interrom-
 pait Rouilloux.

—Avez-vous quelque objection à fai-

re? —demanda-t-il d'une voix incisive et
 railleuse, —ou trouvez-vous que le prix est
 au-dessous de la valeur ?

Tous les fronts baissèrent. Rouilloux
 continua :

—Les faveurs que je veux bien vous ac-
 corder ne sont nullement la récompense
 des services rendus, mais un gage de ma
 bonne volonté à votre égard, et
 en même temps une preuve de ma puis-
 sance. Ces hochets que l'ambition bornée et
 les idées étroites vous faisaient regarder
 comme un but, devront désormais être
 considérés par vous d'une tout autre fa-
 çon, et devenir un point de départ vers des
 régions plus hautes. Comte Lourdeau,
 vous entrerez au ministère, vous aussi,
 Polissard ; quant à vous, docteur, il faut
 monopoliser la science : l'Académie vous
 attend, l'école de Médecine vous écoute-
 ra ; vous fondez un musée, vous serez
 riche, célèbre, honoré par-dessus tous
 vos confrères, cela est de toute nécessité.
 Je ferai de vous un Dupuytren, un Bichat,
 plus encore, s'il se peut. Le général est
 un homme ferme, intraitable, aveugle et
 sourd à toute autre morale qu'à celle de sa
 consigne : nous trouverons l'occasion de
 l'ériger en héros, nous lui faciliterons au
 besoin quelque petite victoire, car il doit
 régner sur l'armée. Polissard est un avo-
 cat médiocre, un député ridicule ; la ma-
 gistrature, en le réduisant au silence, em-
 pêchera son ineptie de s'étaler au grand
 jour. Par mes soins il découvre un com-
 plot, puis une conspiration ; il sauve l'E-
 tat, on le proclame tout à la fois Cicéron
 et Richelieu : à lui la puissance civile, l'au-
 torité sur la législature ; à notre docteur
 le sceptre universitaire, le droit de façon-
 ner la jeunesse ; à notre ami Hideux la
 parole extérieure, les mille voix de la
 presse. Reste l'agiotage : ce point vous
 regarde, Michaël et Langeau. Ai-je tout
 prévu, messieurs, et quelque chose en-
 core peut-il nous échapper en France et
 par contre-coup en Europe et dans le
 monde entier ?

Les assistants, ébloui de ces brillantes

perspectives, mais écrasés sous les vérités
 par trop dures que Rouilloux leur dévoilait
 sans réserve, se tenaient devant lui
 pâles, immobiles, osant respirer à pei-
 ne.

—Si votre incapacité vous effraie, —
 continua-t-il impitoyablement, —osez du
 moins lever les yeux, et regardez par qui
 sont remplis les divers emplois que je vous
 destine. Parlerai-je de l'Afrique, où cent
 mille hommes et des millions poursuivent
 en vain, depuis quatorze ans, un chef de
 bande et deux ou trois cents cavaliers mou-
 rants de faim, exténués de fatigue, pos-
 sédant au plus quelques maigres chevaux
 et des fusils sans poudre ? Certes, le com-
 te Lourdeau a toutes les qualités suffisan-
 tes pour prolonger dignement de quatorze
 années une tâche si glorieusement entre-
 prise. Voulons-nous passer à la politi-
 que ? Est-ce que Polissard, que voici, est
 hors d'état de s'agenouiller, à tout propos,
 devant quiconque osera menacer son pays ?
 Refusera-t-il de flatter bassement tour à
 tour l'Angleterre, la Russie et l'Autriche,
 le tout aux dépens de nos alliés, de nos colo-
 nies, parfois de notre dignité, mais qu'im-
 porte ? Il disposera du budget, il donnera
 de l'argent, des places, des croix, et la majo-
 rité assurera son triomphe. Si quelque ré-
 calcitrant s'obstine à murmurer, le ministre
 se renferme dans un majestueux silence,
 et regarde, avec un malin plaisir, l'incor-
 ruptible orateur qui se débat à la tribune.
 Et si le peuple, enfin, s'avisa de murmu-
 rer aussi, les canons de Lourdeau seraient
 là pour répondre. Qu'en pensez-vous,
 messieurs ? Soyez francs. Général, vous
 sentez-vous le cœur de mitrailler, envers
 et contre tous, par le seul amour du mé-
 tier, du devoir et de l'avancement ?

Lourdeau s'inclina d'un air modeste, et
 répondit avec une candeur enfantine :

—L'obéissance est Punique vertu du
 soldat.

—Presque un bon mot, —reprit ironique-
 ment Rouilloux, —c'est mieux que je n'es-
 pérais, général. Et nous, Polissard, som-
 mes-nous de force à mettre aveuglément
 notre signature au bas de tous les actes que

j'aurai soin de faire rédiger moi-même.

—Je n'y vois pas le moindre obstacle.

—Et pourrions-nous aussi débiter d'un ton passable, à la tribune, un long discours que vous auriez la veille appris par cœur ?

—J'ai souvent parlé d'abondance.

—C'est ce qu'il faut éviter désormais. Règle générale : quand vous serez ministre, refusez de répondre à toute interpellation à laquelle je vous aurais point fait préparer au moins un jour à l'avance.

L'avocat salua sans mot dire.

—Bien,—observa Rouilloux,—vous devenez moins bavard ; c'est une disposition favorable dont je vous tiendrai compte. Passons au suivant.

Le médecin se leva interdit comme un voleur novice arrêté dès son coup d'essai.

—Mon ami,—fit Rouilloux,—rien jusqu'ici ne vous manque que les dispositions naturelles, les études, les succès et les malades...

Le docteur s'inclina d'un air piteux, en signe d'assentissement, et la face empreinte de ce lâche sourire par lequel un pauvre diable se voit parfois réduit à exprimer son dédain pour sa propre personne devant un protecteur arrogant.

—En un mot, continua Rouilloux, en se grattant le menton avec toute l'insolente fatuité d'un parvenu,—vous êtes un homme inepte ; rassurez-vous ; on vous fera passer pour modeste, et, pourvu qu'en certaine circonstance vous consentiez à verser droitement dans un vase telle ou telle quantité d'un liquide indiqué... vous comprenez, n'est-ce pas ?

—Monsieur, j'ai fait mes preuves.

—Je le sais, et c'est pourquoi je ne vous point séparer votre sort de celui de vos dignes compagnons. Ce n'est pas qu'il manque de praticiens non moins scrupuleux et plus habiles, mais vous étiez sous ma main, et il est toujours pénible de perdre quelques minutes en recherche. Au reste, la sottise et l'ignorance seront des qualités précieuses dans votre rôle de pédagogue, en ce sens qu'en vous affranchissant de toute vanité, elles vous rendront plus docile ; et, je le répète ; de nos jours, pour remplir les plus hauts emplois, les premiers venus suffisent.

Il fit signe au docteur de faire place au journaliste, et s'adressant à celui-ci :

—Mon cher M. Hideux,—dit-il,—vous êtes, après Langeau, la plus forte tête de notre association ; et, à défaut d'un talent réel, votre inépuisable méchanceté vous assure un rang distingué dans la presse ; mais quittons les petits sentiers, mon ami ; que le serpent prenne enfin des ailes

et s'élève comme un aigle vers les nues. Si le vertige vous épouvante, il reste une autre voie. Abaissons, écrasons, sous vos pieds vos confrères ; rien de plus facile : Écoutez ! j'achète les trois ou quatre meilleurs journaux des opinions les plus diverses ; je ne m'arrête point aux scrupules ; votre fiel a, par jour, huit ou dix grandes pages à couvrir de venin. C'est beaucoup ; aussi, ai-je songé à la combinaison suivante : Vous prenez au hasard une vingtaine d'ouvriers littéraires ; chacun d'eux, dressé par mes soins, vous fabrique par mois deux volumes, que vous vous bornez à signer. Votre génie s'exerce à ordonner sommairement les dispositions générales du combat, et à jouir ensuite des enivremens du triomphe. C'est une vraie sinécure. Seulement, j'exige annuellement la valeur d'un volume honnête, dont je prétends distiller à mon gré la substance. Quant aux critiques ; rien à craindre de leur part ; je saurai les museler ou les étouffer ; vos rivaux ne trouveraient même pas un théâtre, puis-je prétends tout acheter. Les gens raisonnables vous céderont le passage, les ambitieux tourneront leurs efforts vers une industrie moins encombrée, et les insensés qui s'opiniâtraient à la lutte seront tués par le ridicule, la faim, ou même...

Rouilloux n'acheva point, il porta l'index à ses lèvres—Hideux répondit à ce geste par un sourire. Un atroce regard fu échangé entre ces deux hommes si dignes de se comprendre, et une mutuelle pression de main acheva de traduire leur funèbre pensée.

Ensuite Rouilloux se tourna vers Langeau.

—J'ai relevé ta maison de banque,—dit-il.

—Ah !—fit indifféremment Langeau.

—Cette maison m'appartient,—hasarda Michaël.

—Oui !—répliqua Rouilloux en lovant les épaules,—mais qui donc, pour voler plus impunément le jeune marquis de Valency, a fait assassiner, par le médecin que voici, alors interne à Bicêtre, le régisseur Bertrand ?

Le docteur et Michaël frémissent.

—Et qui donc,—continua Rouilloux,—a fait si sottement arrêter ce matin les dignes gentlemen ici présents ?

—Toi, peut-être ?—répondit fermement Michaël.

—Silence !—cria fortement Rouilloux.—Michaël, tu subiras patiemment ma volonté si injuste qu'elle te semble, ou, aussi vrai que le soleil nous éclaire, je te ferai monter les degrés de l'échafaud. Choisis.

Michaël n'osa point répondre. Rouilloux ajouta :

—Je te laisse en partage l'obéissance à mes ordres et la vie ; rien de plus ; encore te retirerai-je cette dernière le jour où il te plairait de t'écarter, fût-ce d'une ligne, du chemin par moi tracé. Tel est le bon plaisir du maître. Depuis quelques heures à peine, je suis à ta place, l'expression de sa volonté et le dispensateur de ses bienfaits, et déjà j'ai réparé plus de bévues que tu n'en as su commettre en trois jours. J'ai délivré ces Messieurs et toi-même, relevé Langeau, fait arrêter l'ami d'Arnold, éloigné le prêtre, et malgré ta sordide avarice, trouvé d'immenses trésors à reprendre. Ose maintenant comparer tes œuvres aux miennes, ose seulement lever la tête et me regarder en face !

L'usurier dévora sa honte et ses regrets, et chacun applaudit à sa confusion.

—Gardez-vous de rire en ma présence, reprit sévèrement Rouilloux,—songez tous que je traiterai plus durement que je n'ai fait de ce vicillard quiconque méditerait seulement de s'affranchir, ou même ne réussirait pas dans sa tâche. Malheur à celui qui voudra retourner en arrière ! Je vous choisis pour un terme que vous ignorez toujours, et vous n'êtes à mes yeux que quelques gouttes de poison versées dans un verre d'eau.

—Allanéida !—murmura sourdement Michaël.

—C'est en son nom que je te parle, misérable,—poursuivit Rouilloux,—c'est par lui que j'exerce sur vous tous la puissance. Sortez, maintenant ; plus tard, je vous donnerai des ordres, et n'oubliez pas que celui qui me refuserait d'obéir n'a pas cinq minutes à vivre. Allez, Messieurs ; j'ai besoin d'être seul.

D'un geste superbe, Rouilloux congédia l'assemblée, qui obéit en s'inclinant profondément : Michaël, en se retirant, poussait de profonds soupirs ; Langeau riait sous cape ; Hideux se mordait les lèvres ; le général jurait entre les dents ; l'avocat gonflait ses joues pour se donner un air d'importance aux yeux des autres ; et le triste docteur, réduit presque à l'idiotisme par le saisissement, marchait la tête basse sur les talons de ses collègues. Il allait franchir le seuil, quand Rouilloux, élevant la voix :

—Docteur,—dit-il,—à minuit, hôtel de Wagram, rue de Rivoli ; vous demanderez le comte de Valida. Michaël vous accompagnera dans un fiacre, mais se bornera à attendre devant la porte.

Le médecin salua de nouveau et sortit à reculons. Rouilloux le poussa dehors et ferma brusquement la porte,

Jules de OURNEFORT.

(A continuer.)

Une assemblée délibérante.

Une remarque profonde à force d'être simple et naturelle est celle-ci : " Que notre pays de France, le plus spirituel et le plus civilisé de la terre, est en même temps le plus riche d'exagérations et de ridicules. " Les extrêmes se touchent.

Sans remonter aux temps d'Erasmus, l'auteur de l'*Eloge de la folie*, ou du sarcastique Rabelais, l'auteur des *Songes drôlatiques*, sans parler de Callot, l'illustre caricaturiste, comptez seulement depuis la cidevant glorieuse révolution de juillet combien de caricatures et de caricaturistes : caricatures politiques, caricatures économi-ques, socialistes, artistiques, caricatures industrielles et littéraires ; les Mayeux, les Robert Macaire, les Bétotiens, les romantiques, les journaux, la *Caricature*, le *Charivari*, le *Corsaire*, le *Petit Homme rouge*, joignant, quelques-uns, au pamphlet du crayon le pamphlet de la plume. Quelle moisson de vices et de ridicules ! Ici sont les Omar de la législation et les empiriques de la politique. Vous trouverez ailleurs les Sosie de Danton, les Trissotin de la république, les don Quichotte de la patrie, les Bonardins socialistes. Très-peu d'entre eux ont des croyances, mais tous ont des intérêts. On propose avec audace, on souffert avec intolérance ce dont souvient on se moque au fond du cœur. Transactions de conscience, transactions d'estomac, guerre de plumes, alliance de circonstances, générosité d'emprunt, fraternité de nom, enthousiasme à froid, dévouement à l'heure, comme celui du cocher de fiacre ; que de comédies, que de travers, que de vices émanant de cette civilisation en proie à elle-même, qui manque de la foi et de la vigueur nécessaires pour se corriger de ses sottises, et dont la dernière consolation est la moquerie ?

Les hommes d'état, les légistes, les politiques, les philosophes emplissent leurs bibliothèques d'in-folios, d'in-quartos, de gros volumes de toute espèce traitant de l'histoire des peuples, d'essais sur les mœurs, etc. Eh bien, je connais un livre qui, à lui seul, en apprendrait plus sur l'histoire des nations, leurs fautes, leurs passions et leurs mœurs que tous ces grands ouvrages ensemble. Ce livre précieux est tout bonnement un recueil des caricatures anciennes et nouvelles, politiques et sociales. Pour mon compte, j'ai réuni un de ces recueils rares et je le choisis comme le meilleur ouvrage philosophique et moral de ma bibliothèque. Il m'arrive souvent de consulter ce recueil curieux et instructif, c'est ce que je faisais encore hier, et si vous voulez me le permettre, j'indiquerai simplement ici quelques-uns des sujets que le hasard a placés sous ma main. Vous

jugerez par là du mérite de la collection tout entière.

C'était d'abord une petite lithographie, tirée à un petit nombre d'exemplaires, et qui parut en 1829, alors que l'état-major de la fièvre opposition libérale allait prendre docilement son mot d'ordre au Palais-Royal : cette lithographie représentait un homme de fort belle mine aux genoux d'une femme d'un certain âge à qui il faisait les plus tendres déclarations. La caricature avait pour titre : *Les erreurs d'une vieille fille*. La vieille fille était la France, le bel homme qui lui faisait la cour était le duc d'Orléans, Louis-Philippe. Derrière eux, se trouvait un vieillard à barbe grise, d'une noble et royale figure. Il regardait avec un intérêt mêlé de tristesse la France sa fille et lui adressait ces paroles : " Je vous ai dit, ma chère, que la caque sentait toujours le hareng. " Ce sage et noble vieillard, on l'a deviné déjà, était Henri IV.

Les grands hommes de l'opposition de 1830 n'auraient-ils pas très-bien fait de s'inspirer de cette caricature ?

Quelques mois plus tard, après le 9 août 1830, le journal la *Caricature* contenait dans sa galerie politique et drôlatique un dessin non moins spirituel, sur lequel mes yeux s'arrêtèrent en déplorant de nouveau l'enseignement méconnu de cette autre prophétique caricature. Celle-ci avait pour titre : *Deux jours d'un mariage sans raison*. Il s'agissait du mariage de la France avec le lieutenant-général du royaume, le 9 août 1830. Le premier jour, on voyait Louis-Philippe donnant galamment le bras à sa belle fiancée qu'il conduisait aux Tuileries, ayant soin d'écartier avec le pied les pavés des barricades qui obstruaient encore le chemin, et l'abritant avec une sollicitude extrême sous son vieux parapluie de roi citoyen.

Au second jour, la scène conjugale avait bien changé : tout était cassé, culbuté dans la chambre de la nouvelle mariée : un beau livre était à terre, déchiqueté, écorné, sali : c'était la charte. Une très-belle statue était brisée en mille pièces : c'était la liberté. On voyait le roi citoyen, armé d'un gros gourdin, dont il menaçait la France son épouse, en lui disant : " Une fois, deux fois, madame, voulez-vous divorcer ? Vous êtes parfaitement libre. "

N'est-ce pas là encore une caricature bonne à méditer, même en 1848 ?

En sautant quelques feuillets de mon recueil, j'arrivai à une série de caricatures qui fixèrent plus particulièrement mon attention à cause du piquant à-propos que leur donnaient les circonstances politiques du jour. C'est pourquoi on ne me saura pas mauvais gré de m'y arrêter ici quelques

instants. Elles sont pleines d'enseignements que l'on peut étudier avec fruit. Je veux parler des scènes de la vie privé et publique des animaux. Après les Français peints par eux-mêmes, il paraît que le besoin s'était généralement fait sentir d'avoir les Animaux peints par eux-mêmes. C'est cette lacune qui a été remplie.

Une page très-amusante de cette galerie de caricatures en action, mais plus sérieuse qu'elle n'en a l'air, est celle où nous voyons les animaux à la suite d'une révolte générale, réunis tous au Jardin-des-Plantes comme en une fédération.

Las de se voir exploiter et calomnier par les tyrans du monde, c'est-à-dire les hommes ; forts de leur bon droit, persuadés que l'égalité n'est pas un vain mot, et que la liberté est une loi de la nature faite pour tous, les animaux se sont en effet constitués en clubs ou en assemblée délibérante, afin d'aviser aux moyens d'améliorer leur position politique et matérielle, et de secouer le joug des maîtres et des tyrans (toujours les hommes.)

Le texte, rédigé par un perroquet, secrétaire de l'assemblée, nous apprend que cette révolution animale a eu lieu, non-seulement à l'insu des puissances étrangères, mais à l'insu même d'un grand nombre d'animaux qui n'y songeaient pas. Ce texte nous apprend, en outre, que l'artiste Grandville a été choisi pour retracer les scènes principales de cet événement mémorable.

Comme dans toutes les assemblées délibérantes et dans les clubs les mieux organisés, on procéda d'abord à la nomination d'un président. L'âne, s'appuyant sur sa patience à toute épreuve, avait eu quelques voix, mais le renard qui en allant s'asseoir au pied du bureau avait trouvé le moyen de ne se placer ni à droite, ni à gauche, ni au centre, se glisse à la tribune. Après avoir loué l'âne, son dévouement, il ose espérer que l'honorable candidat qu'il va présenter réunira tous les suffrages. (Mouvement marqué d'attention.)

Le mulet, messieurs, dit l'orateur, a toutes les qualités de l'âne sans en avoir les faiblesses, il a le pied plus sûr et l'habitude des pas difficiles. Il a aussi, et c'est à un hasard bien significatif qu'il le doit, il a seul entre tout ce qui constitue le véritable président de toute assemblée délibérante..... l'indispensable sonnette que vous voyez briller sur sa poitrine.

L'assemblée ne pouvait méconnaître la force d'une vérité aussi fondamentale ; le mulet est élu président à l'unanimité moins une voix ; l'âne s'était donné la sienne.

Le mulet, complimenté, prend immédiatement possession du fauteuil de la présidence. Une véritable discussion s'engage.

Le lion monte à la tribune, et au milieu du plus grand silence il propose à tous les animaux, que le contact de l'homme à Nétris, de venir vivre avec lui dans les vastes et sauvages déserts de l'Afrique. La terre est grande, dit-il ; les hommes, malgré leur ambition, ne sauraient la couvrir. Ce qui fait leur force, c'est leur union. (Rumeurs en sens divers.) Il ne faut donc point les attaquer dans leurs villes ; il vaut mieux les attendre. Hors de ses murailles, *homme contre animal ne vaut guère*. L'orateur fait un tableau énergique du fier bonheur que donne l'indépendance. Ses mâles accents, ses paroles à la fois si sages et si nobles ont constamment captivé l'auditoire. Le rhinocéros, l'éléphant et le buffle déclaraient qu'ils n'ont rien à ajouter, et renoncèrent à la parole.

Le chien, inscrit le second, entreprend de faire l'éloge de la vie civilisée. Il vante le bonheur domestique, les joies de l'attachement et de la fidélité. A ces mots il est violemment interrompu par le loup, par la hyène et par le tigre. Ce dernier, d'un bond prodigieux, s'élançant à la tribune, son regard est terrible. MM. les animaux civilisés se regardent avec effroi. Le lièvre se sauve.

L'orateur jette le cri de guerre. Il veut la guerre, il aime le sang ; il faut se débarrasser des lâches et des traîtres. D'ailleurs, la guerre seule, une guerre d'extermination amènera cette paix que tant d'animaux appellent de leurs vœux, et qui réalisera l'âge de l'égalité, de la liberté et de la fraternité. (Sensation.)

(A continuer.)

Académie des Sciences.

GÉOLOGIE.—M. Ebelmen continue ses belles recherches sur la décomposition des roches, s'élevant, par des considérations du plus grand intérêt, au-dessus de ses investigations spéciales, il rattache le phénomène important de cette décomposition à la composition de l'air atmosphérique. L'altération que subissent les roches plutoniques a pour résultat la précipitation et la minéralisation de l'oxygène et de l'acide carbonique. "Le dernier élément surtout est absorbé en grande quantité, et une faible épaisseur de roches plutoniques suffirait pour la précipitation complète de l'acide carbonique contenu dans l'air." Si l'on considère l'importance des couches argileuses stratifiées, et celle, par conséquent, des roches plutoniques qui les ont produites, on se convaincra bientôt que l'acide carbonique absorbé dans ces vastes opérations est en quantité bien plus considérable que celui qui existe aujourd'hui dans l'air. Mais, d'un côté, si l'action incessante de la décomposition des roches plutoniques me-

nance d'enlever à l'atmosphère tout l'acide carbonique qu'elle contient, et de rendre un jour impossible la vie organique à la surface du globe, la nature emploie, pour reconstituer cet élément indispensable, le moyen contraire à celui dont elle use pour le détruire, et c'est de l'immense laboratoire des volcans que se développent de nouvelles quantités d'acide carbonique sous l'influence de la formation des roches ignées, comme sous l'influence de leur destruction, il s'absorbe et se précipite. "Les belles expériences de Saussure sur le rôle de l'acide carbonique de l'air dans l'alimentation des végétaux ne suffisent donc plus pour expliquer la permanence de composition de l'air atmosphérique." C'est dans les réactions successives des minéraux qui forment la croûte du globe, qu'il faut chercher en partie la cause de ce grand phénomène.

—Nous analyserons en peu de mots les résultats pleins d'intérêt consignés dans une lettre de M. Hommaire de Hell à M. Elie de Beaumont. Le savant voyageur s'était proposé d'opérer le nivellement du Bosphore, et il n'a pu constater l'existence d'aucun courant constant dans ce détroit. Le niveau de la mer Noire et de la mer de Marmara est sensiblement le même. "De Rouméli-Kavack à Bacta-Liman, sur une largeur de plus de 13,000 mètres, la pente vers le sud, pendant les vents du nord, ne dépasse pas 3c. 26." Si l'on remarque qu'en général les courants, si variables qu'ils soient, prennent leur direction vers le sud, on ne peut l'attribuer à la différence du niveau des deux mers, mais seulement à la prédominance des vents qui soufflent du nord, et qui déterminent avec une grande promptitude des courants dont la profondeur n'est pas moindre de 25 mètres. Quelquefois, au contraire, et sous l'influence des vents du sud prolongés, des courants considérables se dirigent vers le nord. Il arrive encore qu'un courant sud, qui paraît très-faible à la surface, et va s'affaiblissant peu à peu, et s'annihilant enfin à une profondeur d'une quinzaine de mètres, reparaît dans la même direction à 18 ou 20 mètres, avec une rapidité décuple de celle de la surface. Voici comment M. Hommaire de Hell explique ce phénomène singulier.

"Je suppose dit-il, qu'il existait d'abord, sous l'influence de forts vents du nord, un courant vers le sud, embrassant à peu près la totalité de la hauteur du canal ; à ces vents du nord, ayant succédé ensuite ceux du sud, le courant aura été complètement neutralisé dans les couches supérieures ; mais avant que cette réaction ait pu descendre dans les régions inférieures, le vent du nord aura repris ; de là le nouveau courant vers le sud à la surface, et jusqu'à une certaine profondeur."

Le même observateur signale encore quelques faits du plus haut intérêt. Selon lui, la fermeture du Bosphore aurait pour résultat d'intercepter toute communication entre la propontide et les eaux de la mer Noire, qui ne pourraient franchir l'obstacle élevé de 40m 99 qui les sépare du bassin de Labandja, et se réuniraient nécessairement aux eaux de la mer Caspienne. Il résulte encore de l'existence partout manifeste de dépôts modernes autour de la mer Noire, dépôts qui s'élèvent à environ 25 ou 30 mètres, et renferment intactes les coquilles que l'on trouve encore dans cette mer, que son niveau était bien supérieur à ce qu'il est aujourd'hui, et que, par le Bosphore autrefois fermé, elle s'est ouverte un passage à une époque inconnue.

—Voici une bonne nouvelle. Aujourd'hui que la rivalité des peuples, cet instinct nécessaire qui pourra bien changer de forme, mais qui ne disparaîtra jamais, se satisfait sur un autre champ de bataille, aujourd'hui que la guerre entre les nations se fait non plus à coups de canon, mais à coups de machines et de manufactures, le grand intérêt, c'est le développement de cette industrie, le grand bienfait c'est celui qui lui apporte un aliment nouveau. On a dit avec raison que la houille est le pain de l'industrie. Or, voici un morceau de pain, peut-être pas très-gros, peut-être un peu bis, mais sur lequel enfin on ne comptait pas. M. Kind, l'habile sondeur, a exécuté deux opérations de sondage en France, à 2 kilomètres de la frontière, à 6 kilomètres l'un de l'autre ; le premier près de la petite Rossel, le second près de Stiring ; il y a constaté le prolongement du terrain houiller et des couches de houille de Saarbrück. Le premier trou de sonde parvenu à une profondeur de 121 mètres, a atteint une couche de bonne qualité d'une épaisseur de 1m 95, et après l'avoir dépassée de 5m 19 a traversé encore deux petites couches de 10 et de 20 centimètres. A Stiring, à une profondeur de 220 mètres, on a découvert une première couche de houille de 2m 06 et à 0m 66 plus loin une seconde de 1m 07. On continue ces sondages et on en entreprend de nouveaux. On comprend tout ce que peut avoir d'important, dans ces pays riches et industriels, la découverte de nouveaux dépôts houillers.

—Pendant qu'on découvre du charbon ici, on conquiert là des sources vives d'une eau limpide, bien plus indispensable encore. Comme un navire attardé sur les mers et dont les provisions s'épuisent, Venise, la poétique Venise serait morte depuis longtemps de soif, si elle n'avait eu recours à des moyens tout à fait artificiels pour alimenter ses fontaines, 144 citernes publiques et 1900 citernes particulières recueillant avec avareté l'eau du ciel, tandis que des barques

innombrables allaient demander à la terre ferme le complément d'une provision que les nanges ne fournissaient pas en quantité suffisante.

On fit de 1825 à 1830 des tentatives infructueuses pour obtenir des eaux artésiennes. On y avait renoncé, lorsque M. Degoussé, notre illustre Aaron, reprit les projets abandonnés et promit enfin de l'eau à cette ville altérée. Rien n'est plus intéressant que le détail des travaux entrepris par cet habile homme, des difficultés de tout genre qu'il a été obligé de surmonter, peu redoutables de la part de la nature qui a pris l'habitude de lui obéir, terribles de la part des défiances et de la jésinerie municipales, des bourgeois qui auraient bien voulu avoir de l'eau et ne pas la payer, des porteurs d'eau, sans doute, qui auraient été bien aises de ne pas l'avoir si aisément et de la faire payer plus cher. Il a triomphé de tout. Les travaux, commencés en août 1816, se poursuivent avec activité, et dès aujourd'hui des sources abondantes jaillissent et répandent leurs eaux dans Venise.

Ces eaux, les apothicaires vénitiens ont voulu en contester la bonté ; mais la faculté des sciences de Padoue a mis ces messieurs à la raison en déclarant qu'après quelques instants d'expositions à l'air, l'eau artésienne de Venise doit être rangée parmi les meilleures eaux potables connues. Ainsi la science aura arraché à la terre ferme, par des canaux souterrains et mystérieux, cette eau qu'elle ne livrait jusqu'ici qu'à l'aide de tant de labeurs et de fatigues.

—Une lettre adressée par M. L. Agassiz à M. de Humboldt et placée sous les yeux de l'Académie, contient ce passage intéressant sur l'état ancien de l'Amérique. « Nous avons acquis la conviction, M. Debor et moi, que le continent américain a été plus élevé qu'il ne l'est maintenant, à l'époque de la dispersion du terrain erratique, qui, ici comme ailleurs, ne présente aucune trace de stratification ; qu'ensuite il a été submergé et recouvert d'une nappe stratifiée, riche en fossiles marins, tous d'espèces récentes, comme à Uddewalles ; que plus tard le sol s'est exondé de nouveau, et a été peuplé de grands mammifères terrestres, dont les espèces ont disparues, et parmi lesquels figuraient le *mastodon gigantesque* et d'autres grands mammifères éteints. La dispersion des blocs erratiques n'est donc plus qu'un épisode dans cette longue série d'oscillations du sol qui ont précédé l'ordre des choses actuel. »

—MM. Pidancet et Ch. Lory se sont occupés aussi de l'observation des blocs erratiques, ces masses gigantesques transportées à de grandes distances par une force qui jusqu'à présent était restée mystérieuse. Ils ont pris la chaîne du Jura pour champ de leurs études. Depuis longtemps on avait

établi la présence dans ces montagnes de blocs erratiques provenant des Alpes, mais les savants observateurs dont nous analysons le travail y ont, pour la première fois, constaté l'existence d'un phénomène erratique propre au Jura lui-même. Ils ont trouvé des blocs erratiques de cette espèce sur le plateau des Rousses, avec lequel il paraît impossible que les Alpes aient jamais communiqué. Les débris purement jurassiques trouvés en ce lieu présentent tous les caractères des dépôts erratiques, et notamment les stries longitudinales qui les distinguent particulièrement. La vallée de Grand-Vaux, séparée de celle des Rousses, a présenté les mêmes phénomènes et avec des caractères encore plus marqués. Près de Pontarlier, au pied du fort de Joux, le dépôt affecte la forme d'un véritable barrage, d'une moraine, comme les dépôts erratiques de la vallée des Vosges. Les persévérants géologues en ont encore suivi les traces sur le plateau des Fourgs à la hauteur de 1,100 mètres ; ici elles se mêlent à des débris alpins, sur le plateau d'Auberson et des Granges, près de Sainte-Croix, sur la route qui conduit à Yvordon, et où les débris alpins commencent à dominer. La limite inférieure de ces dépôts semble placée à environ 840 mètres d'élévation.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 14 JUIN, 1848.

Le *Mercury* de lundi au soir donne des extraits d'une lettre de son correspondant de Londres reçue par la maille apportée par l'*Acadia*. Comme le *Mercury* a seul le monopole de la primeur de nouvelles, (monopole, au reste, qui cessera bientôt,) nous traduisons de ce journal, les quelques détails qui suivent :

« Les affaires d'Irlande n'offrent pas grand intérêt. M. Devin Reilly a été arrêté ainsi que M. Duffy, l'éditeur de la *Nation*, lors d'une visite qu'il a faite à son ami Mitchell détenu à New-Gate.

—Le bill pour faire disparaître les *incapacités civiles des Juifs* a été rejeté dans la chambre des lords à sa deuxième lecture par une majorité de 35.

Massacre horrible à Naples.

« Le 15 mai une difficulté survenue entre le roi et la chambre a donné lieu à une violation de la paix et les troupes furent appelées. La garde nationale éleva immédiatement des barricades dans les rues et un combat s'engagea. Le roi promit le pillage aux Lazzaronis ; promesse qui fut suivie d'une scène horrible et d'un massa-

cre générale. Les maisons furent forcées ; soldats, hommes, femme et enfants, tous furent massacrés et leurs corps jetés dans les rues. La garde-royale tua les deux fils du marquis de Vassatori dont le palais fut pillé. Le massacre continua pendant huit heures ; les hopitaux étaient encombrés de blessés. Un seul régiment suisse a eu 800 tués ou blessés dont 30 officiers. L'aspect de la ville était déplorable, elle paraissait changée en un vaste cimetière. Elle est maintenant sous la loi martiale, et l'étendard des Bourbons a remplacé le drapeau tricolore.

CONSTANTINOPLE. 7 mai.—Le choléra augmente chaque jour dans cette ville et dans les villages environnants. »

Le *Montreal Herald* annonce sur bonne autorité, que les commissaires des Provinces du Canada, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse ont conclu un arrangement qui réduit à SIX SOLS, le port des lettres dans toute l'étendue des dites provinces.

Mr. CHRISTIE en l'obligeance de nous adresser le 2e volume de son HISTOIRE PARLEMENTAIRE ET POLITIQUE DE LA PROVINCE DU BAS-CANADA. Ce volume comprend la période de temps écoulée entre 1811 et la fin de l'année 1822. Nous en rendrons compte prochainement à nos lecteurs. En attendant, nous prions M. Christie de vouloir agréer nos remerciements du cadeau qu'il nous a fait.

Mexique.—Le steamer *Edith*, Capitaine Couillard est arrivé du Vera-Cruz, à la Nouvelle-Orléans, le 30 mai, avec la nouvelle positive que la chambre des députés mexicains réunie à Queratero, a ratifié le traité de paix avec les États-Unis par un vote de 51 contre 36. Il n'y a aucun doute qu'il ne soit aussi ratifié par le sénat. Les troupes américaines se préparaient à évacuer le Mexique.

Bulletin Judiciaire.

DISTRICT DE QUÉBEC.

RATIFICATIONS

Pour le mois de Juillet 1848.

—Ceux qui ont des réclamations contre les biens ci-après désignés, sont tenus de les déposer dans le bureau du Prothototaire du district de Québec, huit jours au moins avant celui fixé pour la demande en ratification, à peine de la perte de leur droits :—

No. 144. *Ex parte*-JACQUES PARENT.—Vente par Jean Paquet, maçon au dit Parent, d'un demi-emplacement au faubourg St. Jean de Québec, joignant d'un côté à F. X. Barbeau, et d'autre côté, à l'autre moitié du dit emplacement, Demando pour ratification, le 14 juillet,

No. 137. *Exparte-ANTOINE DALAIR.*—Vente par Jean Paquet, de l'autre moitié de l'emplacement désigné dans le No. 144. Demande pour ratification, le 14 juillet.

No. 143. *Exparte-AUGUSTIN LETERTE.*—Vente par Jean Paquet maçon, au dit Leterste d'un demi-emplacement au faubourg St. Jean de Québec, borne d'un côté à Flavien Gingras, et d'autre côté à Joseph Couture. Demande pour ratification, le 14 juillet.

No. 138. *Exparte-FLAVIEN GINGRAS.*—Vente par Jean Paquet maçon au dit Gingras d'un demi-emplacement faubourg St. Jean de Québec, joignant d'un côté à Antoine Dallair, d'autre côté à Augustin Leterste. Demande en ratification, le 14 juillet.

No. 163. *Exparte-JOHN LILLY HALL.*—Vente par Alexandre Kerr de Québec, hôtelier au dit Hall, d'un emplacement côté nord de la rue Champlain, borné d'un côté à Archibald Campbell, et d'autre côté, à Joseph Boyce. Demande pour ratification le 12 juillet.

No. 148. *Exparte-ELZEAR HENRY JUCHEREAU DUCHESNAY.*—Vente par Antoine Charles Taschereau au dit Duchesnay d'une partie de la seigneurie Taschereau. Demande pour ratification le 15 juillet.

No. 244. *Exparte-PATRICK McQUILKIN* et autre.—Vente par John Jones, Ecuyer au dit McQuilkin d'un lot de grève sur la rivière St. Laurent, quartier Champlain, bornée d'un côté à Thomas Tweedelle et d'autre côté au vendeur. Demande pour ratification, le 18 juillet.

No. 377. *Exparte-WILLIAM STEWART SMITH.*—Vente par George Henderson Epicier au dit Smith d'une terre à la petite Rivière St. Charles, bornée d'un côté à Louis Juchereau Duchesnay Ecuyer, et d'autre côté à William Teedor. Demande pour ratification le 24 juillet.

No. 259. *Exparte-MARIE ANNE BRUNET* veuve de F. X. Moslet.—Vente par John Childs, Ecr. Notaire, à la dite Brunet d'un emplacement, faubourg St. Roch, côté nord de la rue du Roi, borné d'un côté à la rue Ste. Anne, et d'autre côté à George Alford. Demande pour ratification, le 18 juillet.

No. 109. *Exparte-ANGUS McDONALD.*—Vente par Emilie Delisle veuve Pierre Chrysiologue Thibaudeau Ecr. du Cap-Santé, au dit McDonald, d'un lot de terre à Pornenf, tenant d'un côté à l'honorable Edouard Hale et d'autre côté à la veuve Urbain Thibaudeau. Demande pour ratification le 10 de juillet.

VENTES PAR LE SHERIFF.

No. 1466. Laurent Tétu, vs. William Adams, de St. Antoine de Tilly, cultivateur. Une terre en la dite paroisse de 2 arpents sur 40 première concession, tenant d'un côté à François Xavier Dion, et d'autre côté à Godfray Martel. A la porte de l'Eglise du dit lieu, le 18 juillet.

No. 695. George Alford, vs. Edouard C. Glackemeyr, Curateur. Partie d'un emplacement, rue Ste. Hélène, paroisse St. Roch de Québec, tenant d'un côté à Joseph Picard, d'autre côté à la Vacherie. A la porte de l'Eglise de St. Roch, le 11 juillet.

No. 978. Robert Shaw, vs. James Door Lefurgy. 10. Un emplacement à Wolfe's Cove, tenant d'un côté à Henry Atkinson, et d'autre côté à MM. Gilmour & Cie. 20. Une terre en la paroisse de Ste. Foy, bornée d'un côté à William Meeck, et d'autre côté à Louis Giroux, le lot No. 1 au bureau du Sheriff, le 3 juillet, et le lot No. 2 à la porte de l'Eglise de Ste. Foy, le 4 juillet.

No. 1735. Edward Prentice, vs. Martha Walmsley de Québec, veuve de Andrew Neilson et maintenant épouse de James Jameison, Brasseur. Un terrain, rue St. Valier de Québec. A la porte de l'Eglise de St. Roch, le 4 juillet.

No. 389. Moysse Morin, vs. Octave Dupoleau dit Duval, et autre de la Rivière du Loup. 10 arpents de terre sur 30, sciencurie de la Rivière du Loup, au lieu appelé lac Temiscouata. A la porte de l'Eglise de la Rivière du Loup, le 4 juillet.

VENTES PAR ENCAN.

Genièvre, Thé, Chandelles aux magasins de Gillespie et Cie., le 15 à 2 heures, par Dupont et Cie. *Raisins, Genièvre en caisse, empois, etc., (endommagés)* aux magasins de Gillespie et Cie., le 16, par Thos. Hamilton.

DÉCÈS.

Le 8 du courant, Dame Angélique Labadie, âgée de 82 ans, veuve de feu M. David Babineau. A St. Roch, hier, le 12, à l'âge de 26 ans, et neuf mois. Dame Anne Caroline McKutcheon, épouse de sieur Charles-Edouard Girard, menuisier.

Au faubourg St. Roch, le 8 du courant, Demoiselle Alexandrine-Julie, âgée de dix ans, seule fille de G. Gay, écuyer, Notaire.

Annonces.

AUX INSTITUTEURS

De la Cité de Québec,

Le Secrétaire Trésorier des Commissaires des Ecoles Catholiques de cette Cité, est maintenant prêt à payer aux INSTITUTEURS et INSTRUCTRICES de la dite Cité, qui sont sous le contrôle des dits Commissaires, la subvention accordée pour l'année expirée le premier juillet 1847.

Bureau du Secrétaire Trésorier, }
14 juin 1848.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos. } Haute-Ville de Québec,
Québec, 12 juin, 1848. } Rue St. Joseph, No. 11.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N^o. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

A VENDRE A CE BUREAU

EXTRAIT DES REGLES DE PRATIQUE pour les **TERMES INFÉRIEURS** et les **COURS DE CIRCUIT** du District de Québec, pour l'indemnité et des témoins. Prix SIX sous par copie. Québec, 5 juin 1848.

LE DR. MARSDEN a transporté son domicile à la maison ci-devant occupée par le Dr. WATT, Place d'Arme, porte voisin, de l'Hôtel St. George. Québec, 1^{er} mai 1848.

Avis important.—Toute personne de la campagne qui nous fournira 4 abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Jurisprudence.

LES Soussignés viennent de recevoir par l'Intermédiaire de Londres, les ouvrages suivants :

Troploog, nouvelle édition, grand in-8vo. à deux colonnes, conférée avec les ouvrages de Duranton, Vazelle, Favard de Langlois, Merlin, Dalloz, Demante, Proudhon, Duvincour, Toullier, etc.

Les Traités de la Prescription, de la Société, de Mandat, des Hypothèques sont publiés et maintiennent en vente.

Troploog, nouvelle édition, petit in-8vo. à deux colonnes.

Duranton, Cours de Droit complet, nouvelle édition.

Rogron, Code Civil expliqué. Code de Commerce.

Persil, Lettre de change.

Naugater, do do.

Garnier, Traité des Actions Possessoires.

Proudhon, Domaine de Propriété, 1 vol. grand in-8vo. à deux colonnes, conférée avec les ouvrages de Hennequin, Châtel, Duranton, Toullier, Merlin, Zacharize, Champoulière, etc.

Pardessus, Droit Commercial, nouvelle édition, augmentée de la Jurisprudence des Arrêts, et de la Concordance des Codes de Commerce, 3 vol. in-8vo.

Dictionnaire de Législation Usuelle, 9 volumes in-vo.

Briand, Médecine Légale.

Orfila, do do.

Gouvernement des Paroisses. (JOSSE.)

Perrin, Traité des Nullités.

Duranton, Traité des Contrats.

Hennequin, Traité de la Législation.

Dupin, Réquisitoire et Plaidoyers.

Chabot, des Successions.

Bost, Organisation des Corps Municipaux.

Les Codes.

Institutes de Justinien.

Memento du Notaire.

Celler, Formules d'Actes.

Parfait Notaire.

Preuve par Témoign.

Dictionnaire de Droit.

Nouveau Denizart.

Domat, Lois Civiles.

St. Joseph, Concordance des Codes.

Ouvrages de Pothier, nouvelle édition, in-8vo. (en publication) et plusieurs autres ouvrages sur la jurisprudence.

J. & O. CREMAZIE.

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 9 juin, 1848.

NOUVELLE IMPRIMERIE.

RUE BUADE 29, RUE BUADE,

Vis-à-Vis Le Chien D'or, Québec.

BUREAU ET MARCOTTE

INFORMENT très-respectueusement leurs amis et le public général, qu'ils viennent de recevoir de Paris, de Londres, des Etats-Unis et de Montréal, un assortiment de **CARACTÈRES DE TYPOGRAPHIE**, qui pour l'élégance et le fini est bien supérieur à tout ce qui a été vu jusqu'ici en ce genre dans cette ville.

Ayant eux-mêmes fait leur choix d'après les plus beaux spécimens des places ci-dessus nommées, dont l'élégance de l'impression a fait l'admiration de tous ceux qui ont eu occasion de les voir, ils osent espérer qu'avec un tel choix, et une longue expérience dans l'ART TYPOGRAPHIQUE et l'attention qu'ils apporteront à l'exécution des ouvrages dont on voudra bien les honorer, peuvent mériter une part du patronage public.

B. et M. invitent tous ceux qui pourraient avoir quelques ouvrages à faire exécuter dans leur ligne de passer et examiner leur assortiment et leurs impressions persuadés qu'ils ne pourront trouver rien de semblable dans aucun atelier de Québec.

Ils exécuteront sous le plus court délai et avec les meilleures qualités de papier tous ouvrages que l'on voudra bien leur confier.

PETIT GUIDE DU JEUNE NOTAIRE,

OU

Compilation de la "COUTUME de PARIS"
DU "PARFAIT NOTAIRE" ET "DU STYLE PARFAIT DES NOTAIRES.

Avec toutes les Formules les plus nécessaires,

Par **EUGENE L'ECUYER**, Notaire.

SOUS LE PATRONAGE DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE QUEBEC.

Le tout formera un Volume de 360 Pages au moins.—Prix DIX chelins. Des listes de souscriptions sont déposées chez tous les libraires de cette ville.
Québec, 12 Juin, 1848.



BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN MUNN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

J. WILSON.

Québec, 26 mai, 1848.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de Pislet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quel'un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendrait dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,
Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

PLACE DANS UN BANC
DEMANDEE.

UNE dame désirerait se procurer une place dans un banc, à la Cathédrale. Ceux qui peuvent en disposer d'une, sont priés de vouloir bien en informer les propriétaires de ce journal.
Québec, 5 juin 1848.

A L'ENSEIGNE

du Castor et de la Botte.



EDOUARD MATHOT,
CORDONNIER.

Encoignure des rues Champlain et Sous-le-Fort.
(AU PIED DE L'ESCALIER DE LA BASSE-VILLE.)

A l'honneur d'informer le public qu'il est résolu, vu la disette monétaire, à vendre à 25 p. 100 plus bas que l'année dernière. Il aura toujours en mains ce qu'il y a de meilleur et de plus élégant dans la cordonnerie, savoir :

Bottes et demi-bottes en Veau français, anglais et canadien; Veau français ciré, Prunel, et Drap de toutes couleurs, Souliers à la Victoria et à l'Albert, Cobourg, Escarpins et Pantouffles à la Wellington, etc.

Bottines et Souliers pour Dames et Enfants en Prunel, Veau ciré, etc., sur patrons nouveaux et gracieux.

Tout ordre laissé au magasin de E. M. sera exécuté avec ponctualité, et de manière à satisfaire les plus difficiles, d'habiles ouvriers étant constamment employés par lui.

N. B.—Bottes à la "Réforme Electorale" d'une qualité supérieure. Les personnes qui désirent s'en procurer sont priées de se hâter, car les demandes sont si nombreuses qu'on a peine à y satisfaire. Souliers "Anti-Unionistes," faits à ordre. Bottes à la "L. J. P." d'une durée sans égale; et Souliers au "Mouvement Rétrograde."

Québec, 2 juin 1848.

Cours de Botanique.

Le soussigné, membre agrégé de la société Médico-Botanique de Londres donnera UN COURS DE BOTANIQUE durant l'été prochain, à commencer du 15 MAI.

Le cours sera en conformité avec la loi qui régit la pratique de la médecine et qui est maintenant en force.

W. MARSDEN, M. D. F. M. B. S. J.
31 mars 1848.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au
N^o. 2, Sous La Sabotique.

vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,

Près du Marché de la Haute-Ville,
QUEBEC.

ATTENTION! ATTENTION!! ATTENTION!!!
AVIS AUX INCENDIÉS A QUI LES PREMIUMS ONT ÉTÉ ACCORDÉS.

RESOLU que le délai accordé aux Incendiés dans les billets qu'il tiennent de ce comité, de bâtir de la date de leurs billets au 1er novembre 1847 faute de quoi les dits billets, dont ils sont porteurs seraient nuls et de nul effet, serait étendu au 1er août 1848.

J. G. BAILLARGÉ,
Président.

Par ordre
O. ROBITAILLE,
Secrétaire.
3-fsm

Québec, 12 mai 1848.

ATTENTION!
AVIS aux Commerçants.

A VENDRE.

UN EMPLACEMENT situé rue St. Anselme, appartenant aux héritiers de feu J. B. Drapreau, de 42 pieds de front sur la dite rue et 20 pieds dix pouces au bout de la profondeur, sur 52 pieds six pouces de profondeur. Ceux qui désirent acquérir un terrain pour y établir une Maison de commerce, ne peuvent mieux faire qu'en achetant; il est situé dans le centre le plus populeux du quartier, placé très avantageusement pour le commerce, à la distance de 60 pieds seulement de la rue St. Valier, et faisant face à la rue St. Gabriel.

Québec, 19 mai, 1848.

PETIT MANUEL

DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE;

PAR LE REVED. P. CHINIQUI.

QUELQUES douzaines de la Première édition de ce livre, est à vendre à la librairie de MM. J. & O. CREMAZIE, et chez MM. FRÉCHETTE & FRÈRE, à des prix très réduits.

F. MARCEAU,
Relieur.

Québec, 26 mai, 1848.

NOUVELLE

METHODE

POUR APPRENDRE A BIEN LIRE

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE
Wm. COWAR,
No. 22, Rue Lamontagne, Québec.



ATTENTION.

J. B. WOOD & Cie., Marchands-Tailleurs donnent avis au MM. du clergé à leur amis et au public en général qu'ils ont transporté leur établissement au coin des rues Sous-le-fort et Champlain, N^o 11, dans la maison appartenant ci-devant à feu Dame Veuve CORNEAU, et qu'ils saisissent la même occasion pour faire leurs plus sincères remerciements au clergé, à leur amis et au public en général pour l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour. Ils auront toujours en main Drap fin et superfine, Etoffe à soutane de la meilleure qualité etc. etc., au plus bas prix; les ordres dont on les favorisera seront remplis avec la plus grande ponctualité.

Québec, 12 mai 1848.

Premier arrivage d'Europe, Via le Havre et New-Yorket l'Express de Virgil & Rice AU LIVRE D'OR.

Librairie Ecclésiastique et Classique,

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur théologie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur lesquels ils appellent l'attention des amateurs.

Aussi,

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Bréviaires, Missels, etc. MM. les marchands pourront se procurer chez les soussignés un assortiment étendu de Livres de prières, fournitures d'écoles, etc.

Attendu par l'ASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques articles de goût.

Québec, 23 avril 1848.

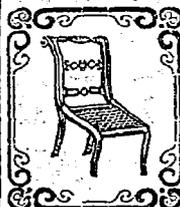
J. & O. CREMAZIE.

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROC

Rue Desfossez,
ST. ROCH,
Québec.

THOMAS LARIVIERE,
MEUBLIER.

Rue Desfossez
ST. ROCH,
Québec.



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale dans son magasin

UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,
de tous les genres et de tous les prix,

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il se en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de TABLES à CARTES, à DINER et autres, de tous genres, CHAISES d'ACAJOU, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISANCE, etc. qu'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés,

ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBÉRALES.

Québec, 25 février, 1848.

PETIT TRAITE DE
GRAMMAIRE ANGLAISE,

PAR CHS. GOSSELIN,

A vendre chez MM. A. Coté & Cie.; J
et O. Crémazie; Fréchette et frère.



JOSEPH CADOTTE,

Rue St. Pierre, près du Marché
BASSE-VILLE.

FAIT ses plus sincères remerciements au public en général pour l'encouragement qu'il en a eu jusqu'ici, et l'informe respectueusement qu'il aura toujours constamment en main, comme ci-devant,

HARNAIS, BOTTES et SOULIERS
FRANCAIS, etc.

Quantité de CUIRS CANADIENS, tels que peaux de Mouton, Veau, à des prix très modérés.
FOINT DE SECOND PRIX.

Québec, 21 décembre, 1847.

Institut Canadien
DE QUEBEC.

Appel aux Artisans et aux
Ouvriers.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissance utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre,

J. B. A. CHARTIER,
Salle de l'Institut, } Secrétaire-Archiviste,
111 février, 1848. } de l'Inst. Canadien.

LITHOGRAPHIE du Portrait de JACQUES CARTIER, par M. TH. HAMEL, à rendre chez MM. Crémazie et chez les soussignés Prix 5s.

F. VEZINA,
Agent.

Québec, 12 mai 1847.